



## Avis d'appel à candidature aux associations

### Nomination des administrateurs CIAS Cœur de Garonne

Suite à la création par délibération n°DCC - CC\_2025\_125\_5\_7 du CIAS Cœur de Garonne en date du 3 juillet 2025, il est procédé à la constitution du Conseil d'Administration de ce CIAS.

Ce Conseil d'Administration, présidé par le Président de la Communauté de communes Cœur de Garonne, sera composé de 8 membres élus (conseillers communautaires) et 8 membres, nommés par arrêté du Président, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire.

**Le Président de la Communauté de Communes Cœur de Garonne** informe qu'en application de l'article L.123-6, R.123-7, R.123-11, R.123-12 et R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il sera procédé à la nomination par ses soins :

- D'un représentant des associations de **retraités et de personnes âgées** ;
- D'un représentant des associations **de personnes handicapées** ;
- D'un représentant des associations œuvrant dans le domaine de **l'insertion et de la lutte contre les exclusions**.
- D'un représentant des associations familiales désigné sur proposition de **l'union départementale des associations familiales**

Lesdites associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en lui adressant **une liste comportant au moins trois personnes** sauf impossibilité dûment justifiée.

Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

**Pour être recevables**, les candidatures doivent concerner des personnes :

- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Garonne ;
- Habilitées à représenter l'association qui doit avoir son siège dans le département ;
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CIAS ;
- Qui ne sont pas membres du conseil communautaire

#### **DELAI IMPERATIF**

Les listes des personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur de Garonne – Maison du Touch rue Notre Dame 31370 RIEUMES au plus tard **le 30 juillet 2025**, sous **pli recommandé avec accusé de réception** ou être remises à l'accueil à cette même adresse.

Fait à Cazères, le **09 juillet 2025**

Le Président du CIAS,

Paul Marie-Blanc

